REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU JEUDI 17 MARS 2016 - MAIRIE - 4 RUE SURVILLE -

PRESENTS: AMICALE BOULE - AUTO CROSS -BADMINTON - CHOURUM - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - CYCLO CLUB - ENTRE CIEL ET BUECH - ESCRIME - USV FOOTBALL - JUDO - TAI JITSU - TENNIS - RETRAITE SPORTIVE - USV SKI - VOLLEY BALL - COLLEGE - SERGE EYSSERIC - JEAN FABIEN VACHOT - MARIE LUCE DAVIN - JEAN MARC PHILIP - YVES DAMARIUS - JEAN PAUL CHASTEL.

EXCUSES: AIKIDO - BASKET - KARATE - TENNIS DE TABLE - ECOLE MATERNELLE ST MARCELLIN - LYCEE PROFESSIONNEL - GREGORY SCHMITT - DANIEL CALLEBAUT - JEAN CLAUDE CHERAMY - PIERRE RIZZA - FABIENNE DARINI -ROGER CASTEX.

<u>ABSENTS</u>: CRINIERES DU BUECH - PETITE BOULE VEYNOISE - FITNESS - TWIRLING BATON - ECOLE PRIMAIRE - ECOLE MATERNELLE VEYNES - CHRISTIAN GILARDEAU -

APPROBATION COMPTE RENDU:

Le compte rendu du comité directeur en date du 22 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER:

MAIRIE:

- OMS a transmis au Maire, adjointe aux sports et délégué un courrier rappelant les points importants pour les subventions municipales attribuées aux sports.
- OMS a transmis à l'adjointe aux sports et délégué un dossier avec toutes les animations sportives médiatiques.
- A la demande de l'adjoint aux finances, l'OMS a transmis la liste des manifestations médiatiques pour 2016
- Nous fait parvenir une demande des pompiers qui souhaite utiliser le terrain à l'occasion du tournoi P. Lagier le 3 septembre. Réponse positive
- Nous fait parvenir la convention Commune USV Football pour la mise à disposition des installations sportives suite à réunion. Remerciements
- L'ABV avait fait parvenir à la Mairie un dossier d'aménagement du boulodrome des cèdres en matière d'isolation. Réponse négative.
- Nous fait parvenir les tarifs applicables pour la mise à disposition de la salle multi activités aux auto-entrepreneuse. Remerciements

- Nous fait parvenir un courrier pour préciser la prise en comptedes coupes et buffet à l'occasion de la soirée des 35 ans OMS. Remerciements d'autant plus que la prise en compte du cocktail n'était pas prévu.
- A fait parvenir à toutes les associations un courrier concernant les prévisions des salles et autres lieux publics.
- Nous convient à la présentation des vœux. Remerciements. OMS présent.
- Nous fait parvenir copie de la convention pour l'utilisation du terrain municipal par la RSPV pour le tir à l'arc. Remerciements.
- Nous invite à une réunion afin d'échanger sur les aides allouées par la commune.
 Remerciements. OMS a fait un compte rendu transmis à tous.

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

- Nous fait parvenir le compte rendu de la réunion du 25 juin.
 Remerciements
- Nous invite à la réunion du 8 mars. OMS présent.

F.N.O.M.S.

- Nous fait parvenir sa revue sport dans la cité
- Nous demande la mise à jour du fichier FNOMS. Réponse a été faite.

<u>ASSOCIATIONS</u>

- Veynes Buëch tennis de table nous invite à son assemblée générale.
 Remerciements. OMS était présent
- Badminton : nous fait parvenir sa newsletter du mois de février. Remerciements.
- Associations ont été contactés pour la 3ème édition du Guide des sports. Documents fournis.
- ABV nous invite à la remise des prix du souvenir P. Moretti et à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- CAV nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Crinières du Buëch nous invite à son assemblée générale.
 Remerciements. OMS était présent
- Chourum nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Petite boule nous invite à son assemblée générale. Remerciements.
 OMS était présent
- Fine lame Veynoise nous invite à son assemblée générale.
 Remerciements. OMS était présent

- Tennis club nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Club Cyclo nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Entre ciel et Buëch nous invite à son assemblée générale.
 Remerciements. OMS était excusé.
- Retraite sportive du pays veynois nous invite à son assemblée générale.
 Remerciements. OMS était présent
- Club Alpin Français nous invite à son assemblée générale.
 Remerciements. OMS était présent
- L'Association sportive de l'école primaire nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- Rolande Malcor, au nom du nergi club, nous transmet un courrier notifiant que toutes les sommes empruntées ont été remboursées.

D.D.C.S.P.P

- Nous invite à la remise de la médaille d'or à titre posthume à Daniel Gardeisen. Remerciements. OMS était présent.
- Nous invite à la remise des lettres de félicitations. Remerciements. OMS était présent

DIVERS

- Un point a été effectué concernant les tatamis. Nous disposons d'un stocke d'environ 350 m².
- CDOS nous invite à son assemblée générale à Gap. Remerciements. OMS était présent
- OMS Gap nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- OMS Gap nous fait parvenir sa plaquette 2016. Remerciements.
- Ville de Gap nous invite à son palmarès annuel au quattro. Remerciements.
 OMS était présent
- Département des Hautes-Alpes nous informe que suite au dossier transmis notre association perçoit une subvention de 600 € dans le cadre du schéma du sport.
- CD médaillés jeunesse et sports nous invite à son assemblée générale à Gap. Remerciements. OMS était présent

REPRESENTATION DE L'OMS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DU TOURISME:

Actuellement la représentativité de l'OMS au conseil d'administration de l'office du tourisme n'est pas assurée. A la demande de Madame Darini, il a été lancé un appel à candidature. A ce jour une seul, demande a été formulée, celle de Michel Ricou Charles. Après avoir mis au vote et à l'unanimité, la candidature, deMichel est retenu. Un courrier sera adressé à Madame Darini.

PROPOSITION DE REPARTITION DES SUBVENTIONS 2016:

La somme allouée par la commune est inchangée par rapport à 2015 soit 26.500 €.

Toutes les associations ont reçu avec la convocation un détail de la répartition des subventions 2016.

Le bureau OMS a décidé de ventiler la totalité de cette enveloppe pour le fonctionnement des associations et de ne rien garder pour son fonctionnement propre comme le prévoit son règlement intérieur.

Come chaque année, le bureau de l'OMS signale qu'il a toute confiance dans le document que vous avez rempli et sur lequel nous nous basons pour l'attribution des subventions.

Il est effectué un rappel du mode de calcul de la subvention qui est affectée à chaque club. Il convient de préciser que c'est l'ensemble du comité directeur qui a mis en place les chapitres et critères. Ce système nous paraît juste même si des améliorations peuvent encore être apportées.

1 Il existe 6 chapitres :

Associations civiles avec école de sport Associations civiles sans école de sport Associations scolaires dépendant de la commune Associations scolaires autres Manifestations médiatiques Cotisations OMS: 8€ retenus à la source

2 Les critères prennent en compte les déplacements compétitions, loisirs, les compétitions auxquelles participent les athlètes, les participations aux réunions OMS, les effectifs, l'encadrement. Pour les écoles de sport il est ajouté un bonus pour les jeunes, les heures d'entrainement semaine, mois, les différentes catégories prises en compte dans l'association et les participations aux championnats.

Concernant les subventions médiatiques, l'OMS fait parvenir à la Mairie un document dans lequel sont notifiées toutes les animations mises en place par les clubs avec un dossier pour chaque manifestation. Le bureau de l'OMS note les dossiers plus

importants et laisse le choix à la Mairie de les prendre en compte. La Mairie renvoie ensuite les dossiers qu'elle ne souhaitent pas conserver. L'OMS pour cette année propose de donner 40 € pour les animations jeunes et 20 € pour les animations adultes.

Dans un second temps, l'OMS rappelle que toutes les associations connaissent le moyen qui permet l'attribution de ces subventions.

Les dossiers 2016

Subventions de fonctionnement

- ▲ 12 dossiers « école de sport » ont été traités
- A 8 dossiers « sans école de sport »
- 4 clubs ne souhaitent pas de subvention : le twirling bâton, l'aïkido, le cyclo et les crinières du Buëch et il convient cette année encore de les féliciter. Ayant un budget correct, ces associations n'ont pas d'exigence financière.
- ▲ 1 club est en sommeil : le Nergi

Subventions scolaires

- ▲ 2 dossiers traités dans le cadre des associations scolaires dépendant directement de la commune (école St Marcellin et primaire)
- A 2 dossiers traités dans le cadre des associations scolaires dépendant du Département ou de la Région (collège et Lycée)
- ▲ 1 association ne souhaite pas de subvention (école maternelle de Veynes)

Subventions médiatiques

- ▲ L'OMS a traité cette année 31 dossiers (contre 32 l'an dernier).
- ▲ 12 ont été transmis à la commune qui en a retenu 9: Tournoi de basket Grande trace Concours pétanque et lyonnaise de la fête de Veynes Montée d'Oule Bombarde Corrida 2ème cross triathlon Trilogie bouliste.
- A Penser à avertir suffisamment tôt la Mairie pour tout ce qui concerne les arrêtés, demande de matériel.

Dossiers qui concernent le mouvement sportif

- Convention USV Football et Mairie
 - Stage football
- Location matériel ski de fond pour les écoles au Festre
 - Déplacement des élèves pour la semaine blanche

Notre réunion de proposition des subventions s'effectue tôt dans l'année (17 mars contre le 11 mai l'an dernier). Nous espérons que les subventions (conseil municipal le 24 mars) soient versées au plus tôt à nos clubs.

SOMME ALLOUEE PAR LA MUNICIPALITE : 26.500 € ASSOCIATIONS CIVILES AVEC ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 15.765 € Soit 59,5 % de la somme globale

| ASSOCIATIONS | ENVELOPPE 2015 | ENVELOPPE 2016 | |
|---------------------|-------------------------|-------------------------|--|
| | 14.573 € | 15.765 € | |
| USV SKI | 1.425 € | 1.525 € | |
| TENNIS CLUB | 1.522 € | 1.339 € | |
| JUDO CLUB | Ne souhaite pas de sub. | 1.574 € | |
| USV FOOTBALL | 1.958 € | 1.976 € | |
| TAI JITSU | 1.078 € | 907 € | |
| KARATE | 1.573 € | 1.517 € | |
| CLUB ATHLETIQUE | 1.664 € | 1.504 € | |
| USV BASKET | 806 € | 845 € | |
| CLUB ALPIN FRANCAIS | 1.505 € | 1.307 € | |
| TWIRLING BATON | Ne souhaite pas de sub. | Ne souhaite pas de sub. | |
| CHOURUM | 1.168 € | 1.134 € | |
| ESCRIME | 616 € | 898 € | |
| BADMINTON | 1.258 € | 1,239 € | |

ASSOCIATIONS CIVILES SANS ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 8.195 € Soit 30,9 % de la somme globale

| • | | |
|-------------------------|--|--|
| ENVELOPPE 2015 | ENVELOPPE 2016 | |
| 9.397 € | 8.195 € | |
| Ne souhaite pas de sub. | Ne souhaite pas de sub. | |
| 1.231 € | En sommeil | |
| 1.128 € | 1.292 € | |
| 1.128 € | 1.143 € | |
| 1.128 € | 1.143 € | |
| 991 € | 991 € | |
| Ne souhaite pas de sub. | Ne souhaite pas de sub. | |
| 1.128 € | 1.143 € | |
| 861€ | 861€ | |
| Ne souhaite pas de sub. | Ne souhaite pas de sub. | |
| 991 € | 811 € | |
| 811 € | 811 € | |
| | 9.397 € Ne souhaite pas de sub. 1.231 € 1.128 € 1.128 € 1.128 € 991 € Ne souhaite pas de sub. 1.128 € 861 € Ne souhaite pas de sub. 991 € | |

ASSOCIATIONS SCOLAIRES DEPENDANT DE LA COMMUNE

Somme consentie : 180 € Soit 0,7 % de la somme globale

| ASSOCIATIONS | ENVELOPPE 2015 | ENVELOPPE 2016 | |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--|
| | 102 € | 180 € | |
| ECOLE PRIMAIRE VEYNES | Ne souhaite pas de sub. | 143 € | |
| ECOLE ST MARCELLIN | 102 | 37 € | |
| ECOLE MATERNELLE VEYNES | Ne souhaite pas de sub. | Ne souhaite pas de sub. | |

ASSOCIATIONS SCOLAIRES AUTRES

Somme consentie : 1.628 € Soit 6,2% de la somme globale

AU TITRE DES TRANSPORTS

1.030€

| ASSOCIATIONS | ENVELOPPE 2015 ENVELOPPE 2016 | |
|---------------------|-------------------------------|--------|
| | 1.030 € | 1030 € |
| COLLEGE | 608 € | 683 € |
| LYCEE PROFESSIONNEL | 422€ | 347 € |

AU TITRE DES ACTIVITES 598 €

| <i>ASSOCIATIONS</i> | ENVELOPPE 2015 | ENVELOPPE 2016 |
|---------------------|----------------|----------------|
| | 614 € | 598 € |
| COLLEGE | 362 € | 285€ |
| LYCEE PROFESSIONNEL | 252 € | 313 € |

COTISATIONS OMS

192 € versés à l'OMS soit 0,7% de la somme globale Soit 24 clubs x 8 €.

SUBVENTIONS 2016 : MANIFESTATIONS MEDIATIQUES somme consentie : 540 €

Soit 2 % de la somme globale

| Manifestations | Clubs supports | Dates | Sommes |
|------------------------------|---------------------|--------------------|--------|
| Tournoi de basket* | USV Basket | 14 et 15 mai | - |
| Grande Trace* | CAF | 14 février | - |
| 3ème Bad in Buëch | Badminton club | 28 et 29 mai | 20 |
| Tournoi des jeunes | Badminton club | 28 février | 40 |
| Grand prix de Veynes | Badminton club | 24 avril | 20 |
| Tournoi des jeunes | Tennis Club | Du 2 au 24 juillet | 40 |
| Tournoi adultes | Tennis club | Du 6 au 24 juillet | 20 |
| Concours arcades | Petite Boule | 21 et 22 février | 20 |
| Challenge anniversaire | Petite Boule | Septembre | 20 |
| Concours fête de Veynes* | Petite Boule | Fête de Veynes | - |
| 16 triplettes* | ABV | 10 septembre | - |
| 32 doublettes Mutuelles | ABV | 15 août | 20 |
| 16 triplettes | ABV | 3 juillet | 20 |
| 16 quadrettes | ABV | 5 mai | 20 |
| 16 quadrettes | ABV | 31 janvier | 20 |
| 16 quadrettes | ABV | 12 septembre | 20 |
| Montée d'Oule* | CAV | 23 avril | - |
| Bombarde* | CAV | 24 avril | - |
| Corrida* | CAV | Fête de Veynes | - |
| 2ème Triathlon* | CAV | 19 juin | - |
| Tournoi printemps | Volley Ball | 20 mars | 20 |
| Tournoi automne | Volley Ball | Octobre/Novembre | 20 |
| Tournoi Printemps | Tennis de table | 19 mars | 20 |
| Tournoi automne | Tennis de table | 19 novembre | 20 |
| Fête de l'air* | Entre ciel et Buëch | 8 et 9 juillet | 20 |
| Tournoi du souvenir* | USV Football | 8 mai | 40 |
| Tournoi des vétérans | USV Football | 12 juin | 20 |
| Triathlon école St Marcellin | Ecole maternelle | 20 et 21 juin | 40 |
| Olympiades St Marcellin | Ecole maternelle | 24 juin | 40 |
| Trilogie Bouliste* | OMS | 14 juillet | - |
| Cabaret équestre Liberator* | Crinières du Buëch | 07 juillet | 20 |

* Dossiers transmis à la Mairie En gras les dossiers pris en compte par la Mairie

La proposition de répartition des subventions 2016 est votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- GUIDE DES SPORTS : Nous attendons le feu vert de la société COM'UNE pour valider le 3ème quide des sports.
- GYMNASTIQUE: Nous travaillons à la mise en place d'une journée de démonstration et d'initiation qui pourrait avoir lieu le 18 juin au gymnase Région. Cette journée pourrait déboucher sur la création d'une section baby gym pour les 3-6 ans. Un créneau d'âge intéressant où peu de choses sont proposés.
- DOJO: Nous travaillons avec le Lycée Professionnel, la Région et la Municipalité à la mise en place d'un plancher qui permettrait au tatami de ne plus bouger. Coût estimé à 1323,21 €. Il a été demandé une prise en charge 50% Région, 50% Mairie.
- Une fête de la mobilité est prévue le 28 mai par la commune. Se mettre en relation avec Madame Darini.
- L'OMS s'est doté d'un nouveau vidéo projecteur. N'hésitez pas à l'emprunter.
- Alarme du gymnase Région. Nous attendons les codes pour les associations.
- Dates à retenir : Samedi 19 mars : 30 ans du Lycée et tournoi de tennis de table, Dimanche 20 mars : tournoi de volley, week-end de Pâques : entre ciel et Buëch vous fait découvrir le vol libre (tel à Gaël Chopitel: 0675701288), 23 avril : montée d'oule et 24 avril : bombarde.